

Le travail indépendant au Canada et aux États-Unis

Marilyn E. Manser et Garnett Picot

Le travail indépendant comptait pour la majeure partie de la croissance nette de l'emploi au Canada dans les années 90, alors que sa contribution était pratiquement nulle sur ce plan aux États-Unis (Manser et Picot, 1997). Cette situation est différente de celle des années 80, lorsque son rôle était semblable dans les deux pays.

On ne s'étonnera pas qu'une attention considérable ait été accordée ces dernières années au travail indépendant au Canada, particulièrement aux motifs qui justifient le travail à propre compte. Les travailleurs autonomes y ont-ils été contraints en raison de l'absence d'emplois rémunérés à temps plein, ou sont-ils attirés par les avantages qu'offre la situation de travailleur autonome? Dans les deux pays, des données d'enquête nous éclairent sur le degré de préférence pour le travail indépendant chez un grand nombre de travailleurs. Dans l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail menée par Statistique Canada en 1995, on a voulu savoir pourquoi des travailleurs s'étaient établis à leur compte, et la majorité des gens interrogés ont cité des motifs positifs, à l'instar des répondants américains du «Current Population Survey».

Le bilan en matière d'emploi varie selon les pays pour diverses raisons. D'abord, les conditions de l'offre de main-d'œuvre reposent en partie sur les tendances démographiques (par exemple l'âge et le revenu de la population). En deuxième lieu, le cadre institutionnel et les lois fiscales influent sur le bilan du travail. Ainsi, des différences d'impôt sur le revenu des

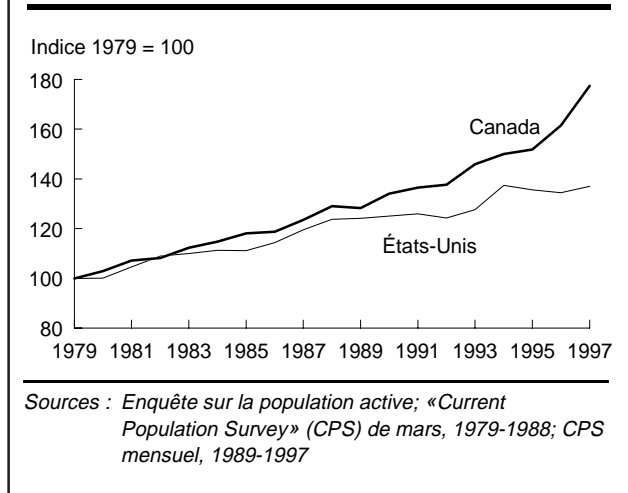
particuliers ou de charges sociales peuvent favoriser le travail indépendant (ou décourager le salariat) dans un pays en particulier. Le degré du recours à la sous-traitance par les entreprises subit en outre l'influence des lois fiscales ou des lois du travail, ce qui modifie les tendances du travail indépendant. Enfin, les différences de politiques budgétaire et monétaire peuvent influencer sur la demande de main-d'œuvre et sur l'emploi. Par conséquent, bien que tous les pays très industrialisés ont connu une même évolution de la demande de travail à cause de la mondialisation et des progrès technologiques, les tendances de l'emploi peuvent varier.

La comparaison du travail indépendant aux États-Unis et au Canada a fait l'objet de peu d'études. On a constaté que chez les travailleurs à temps plein dans le domaine non agricole, il y avait prédominance des hommes âgés, bien instruits et qui font beaucoup d'heures (Reardon, 1997). Au Canada, les travailleurs indépendants se trouvent davantage dans l'hébergement et les services de restauration et moins dans les finances, les assurances, l'immobilier et les services divers. On en conclut que, chez les hommes, la différence des taux de travail indépendant semblent à la fois déterminée par les caractéristiques des travailleurs et par le mécanisme de sélection qui entre en jeu et que les taux d'immigration bien supérieurs du Canada représentent un facteur démographique important. Au Canada et aux États-Unis, la différence des taux d'imposition du revenu des particuliers a aussi joué un rôle dans la divergence observée chez les hommes à l'égard des tendances du travail autonome pendant les années 90 (Schuetze, 1998).

Dans le présent exposé, nous examinons les caractéristiques du travail indépendant et de sa croissance au Canada et aux États-Unis. Bien que les deux pays ont leur propre définition officielle du travail indépendant, nous disposons de certaines données comparables (voir *Sources des données et définitions*).

Adapté d'un article tiré de L'observateur économique canadien (n° 11-010-XPB au catalogue, Statistique Canada, vol. 12, n° 3, mars 1999). Marilyn Manser est au service de Bureau of Labor Statistics (É.-U.) à Washington D. C. On peut la joindre au (202) 606-7398. Garnett Picot est en fonction à la Division des analyses des entreprises et du marché du travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-8214 ou à picogar@statcan.ca.

Graphique A : La croissance du travail indépendant s'est intensifiée au Canada dans les années 90.



Aperçu du travail indépendant

De 1979 à 1997, la progression du travail indépendant a été appréciable tant au Canada qu'aux États-Unis, bien que le taux d'accroissement soit bien supérieur au Canada, s'établissant à 77 % contre 37 % aux États-Unis (taux non ajusté pour le remaniement du CPS; corrigé, il est de 25 %) (graphique A). L'augmentation du taux de travail indépendant (proportion de l'emploi que représente le travail à propre compte) au Canada entre 1989 et 1997 est impressionnante, le taux passant de 14 % à 18 %, alors qu'il n'a guère évolué dans les années 80. Pendant cette période, le taux correspondant aux États-Unis n'a que peu fluctué, demeurant aux alentours de 10 % (graphique B).

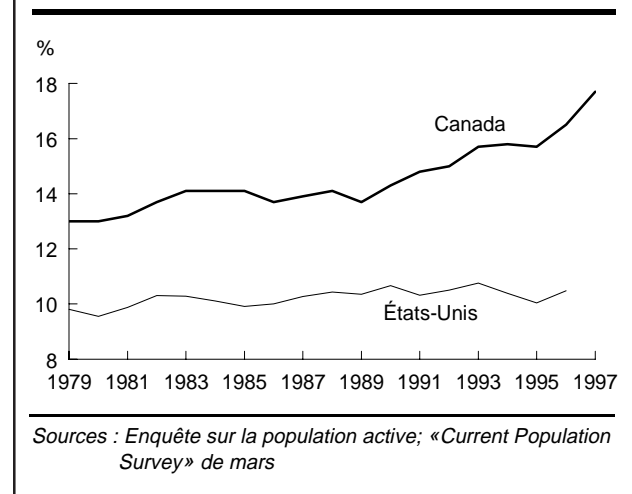
Au Canada, particulièrement, une proportion croissante de travailleurs indépendants se sont constitués en société. Cette proportion s'est accrue, passant de 24 % en 1979 à 33 % en 1989, mais n'a guère changé dans les années 90 (graphique C). Par contraste, elle a connu une progression aux États-Unis, passant de 22 % à 25 % entre 1979 et 1989 (CPS de mars) et de 26 % à 29 % entre 1989 et 1997 (moyennes mensuelles non ajustées; pour les données corrigées, de 27 % à 29 %).

De 1989 à 1997, le travail à propre compte a figuré pour environ 80 % de la croissance nette de l'emploi au Canada, mais pour aussi peu que 1 % aux États-

Unis (données mensuelles ajustées; pour les données non corrigées, 11 %) (tableau 1)³. En soi, le travail indépendant excluant les entreprises constituées en société (selon la définition américaine) a contribué pour environ la moitié de la création nette d'emplois au Canada dans le dernier cycle, mais cette contribution a été pour ainsi dire inexistante aux États-Unis (-2 % selon les données corrigées et 4 % selon les données non corrigées). Cette croissance considérable de l'emploi au Canada est propre aux années 90.

Une autre différence remarquable au Canada entre les deux décennies à l'étude tient au rôle que jouent les travailleurs indépendants ayant ou non des employés. Pendant les années 80, la création nette d'emplois dans le cadre du travail indépendant est attribuable, dans une proportion approximative de 60 %, à des entrepreneurs qui ont embauché d'autres travailleurs. Le reste des emplois a été créé par les travailleurs établis à leur compte qui n'embauchent personne. Cependant, de 1989 à 1997, une franche proportion de 90 % se trouvait dans cette dernière catégorie. Cette différence a pu influencer sur la croissance du salariat. On voit donc que non seulement il s'est créé bien plus d'emplois dans le cadre du travail indépendant au Canada qu'aux États-Unis dans les années 90, mais aussi que les emplois en question différaient à bien des égards de ceux des années 80⁴.

Graphique B : Le taux de travail indépendant est demeuré assez constant aux États-Unis.



Le travail indépendant omniprésent

La tendance bien plus prononcée chez les Canadiens à accéder au travail indépendant vers la fin des années 90 a tout d'un phénomène répandu. Elle est observée dans l'ensemble des secteurs d'activité, des professions (sauf en gestion, où le taux était supérieur aux États-Unis), des groupes d'âge et à tous les niveaux d'études.

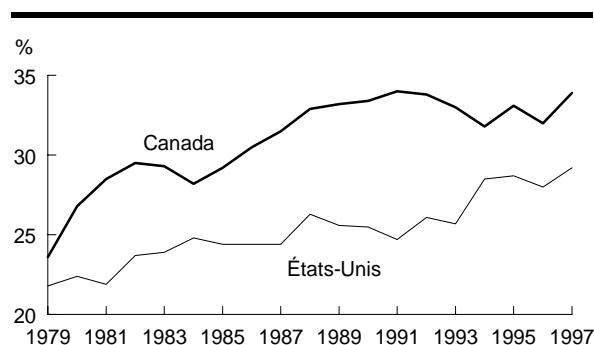
La concentration industrielle du travail indépendant présente des similitudes entre les deux pays. Le taux de travail indépendant est élevé dans l'agriculture et la

Tableau 1 : Contribution du travail indépendant à la croissance de l'emploi

	Croissance		% du total
	Emploi total	Travail indépendant	Part du travail indépendant dans la croissance de l'emploi
	en milliers		%
Selon la définition canadienne			
Canada			
1979-89	2 315	392	16,9
1989-97	904	682	75,4
États-Unis			
1979-89*	19 638	2 624	13,4
1989-96*	9 597	1 180	12,3
1989-97**	12 216	1 402	11,5
1989-97†	10 662	79	0,7
Selon la définition américaine			
Canada			
1979-89	2 315	199	8,6
1989-97	904	439	48,6
États-Unis			
1979-89*	19 638	1 585	8,1
1979-89**	18 518	1 624	8,8
1989-97**	12 216	505	4,1
1989-97†	10 662	-246	-2,3

Sources : Enquête sur la population active;
 * «Current Population Survey» (CPS) de mars;
 ** moyennes mensuelles du CPS non corrigées pour la révision;
 † moyennes mensuelles du CPS corrigées pour la révision

Graphique C : La progression de la fréquence de constitution en corporation chez les travailleurs indépendants est plus élevée aux États-Unis dans les années 90.



Sources : Enquête sur la population active; «Current Population Survey» (CPS) de mars, 1979-1988; CPS mensuel, 1989-1997

construction et pour ainsi dire nul dans l'extraction minière et la fabrication. Les finances, les assurances et l'immobilier ainsi que le commerce de gros et de détail se situaient au niveau intermédiaire sur ce plan (tableaux 2 et 3).

En raison des différences dans les catégories professionnelles entre les deux pays, les comparaisons sont difficiles à faire, bien que le travail indépendant paraisse plus concentré dans la catégorie de la gestion aux États-Unis. C'est cette catégorie qui, après celle des professions propres aux industries primaires, présente le plus haut taux de travail indépendant au pays, alors qu'elle se classe avant-dernière au Canada. Pour le reste, les deux pays sont fort semblables en ce qui concerne la concentration professionnelle.

Les hommes avaient plus tendance à accéder au travail indépendant que les femmes. Les proportions respectives d'hommes et de femmes qui étaient établis à leur compte vers la fin des années 90 étaient de 13 % et 8 % aux États-Unis et de 21 % et 14 % au Canada⁵. Le taux de travail indépendant chez les hommes est supérieur dans la majorité des branches d'activité et des professions, tout comme dans la majorité des groupes d'âge et d'instruction. Les professions de l'industrie tertiaire où les femmes sont bien plus

Tableau 2 : Taux de travail indépendant* au Canada

	1979			1989			1997		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	%								
Âge	13,0	15,2	9,5	13,7	16,9	9,6	17,7	21,1	13,7
16 à 19	7,3	6,0	8,8	5,0	4,3	5,8	8,8	7,8	9,9
20 à 24	4,8	5,9	3,5	4,1	4,9	3,2	5,5	6,2	4,7
25 à 34	10,8	12,4	8,1	10,4	12,5	7,6	12,7	14,8	10,2
35 à 44	15,7	18,2	11,5	15,8	19,7	10,9	18,8	22,0	15,1
45 à 54	18,1	20,6	13,5	19,4	23,3	14,0	21,9	26,5	16,3
55 à 64	19,5	21,9	14,6	23,3	27,1	16,4	29,9	34,1	23,0
65 et plus	38,8	43,0	26,6	45,4	54,3	27,6	60,2	65,0	49,4
Secteur d'activité									
Agriculture	74,6	75,4	72,2	68,8	73,5	58,8	71,7	75,3	64,2
Extraction minière	2,6	2,7	1,5	4,0	4,0	3,5	7,8	7,5	9,2
Fabrication	2,5	2,9	1,5	4,1	4,6	3,0	5,2	5,3	4,8
Construction	25,7	26,7	15,1	29,2	30,7	16,9	37,3	37,9	32,1
Transports et services publics	6,2	7,1	2,7	7,6	9,0	3,5	12,4	14,6	6,3
Commerce de gros	11,5	13,8	4,8	14,9	17,5	8,1	18,6	20,7	13,5
Commerce de détail	17,5	22,1	12,7	16,0	20,8	11,3	18,7	23,4	13,9
Finances, assurances et immobiliers	6,1	11,9	2,2	8,9	17,6	3,3	15,8	27,3	8,4
Services	13,0	16,7	10,5	14,3	19,7	11,0	19,4	25,7	15,5
Profession									
Gestion	6,1	7,1	3,2	14,1	18,4	7,1	13,6	17,7	8,4
Professions libérales et techniques	8,5	12,5	4,3	10,4	15,1	6,5	15,9	22,5	10,6
Travail de bureau	2,3	1,3	2,5	2,6	2,6	2,6	4,5	3,6	4,8
Ventes	24,0	27,9	18,0	24,5	30,5	17,5	30,6	37,0	23,4
Services	15,4	10,8	19,4	14,7	10,4	18,0	19,6	14,2	23,6
Secteurs primaires**	58,8	56,1	71,2	56,2	54,5	63,1	59,9	57,7	67,7
Transformation, usinage et fabrication	5,4	6,0	2,9	6,9	7,1	6,2	9,6	9,5	10,0
Opérateurs et manœuvres	13,4	13,9	6,6	15,4	16,1	8,4	21,2	21,9	14,5
Instruction									
Moins d'une 9 ^e année	20,6	22,2	16,8	21,5	24,3	15,7	25,6	29,1	19,4
Études secondaires partielles ou complètes	11,9	13,6	9,4	13,3	15,9	9,9	17,2	19,7	14,1
Études postsecondaires partielles ou diplôme (ou certificat)	10,4	13,1	7,0	11,4	14,6	7,9	16,5	19,6	12,9
Diplôme universitaire	12,1	14,5	7,1	15,0	18,9	9,3	19,7	24,6	13,7
Statut d'emploi									
Travailleurs à temps plein	12,4	15,0	7,3	13,4	16,7	8,2	17,2	20,7	11,8
Travailleurs à temps partiel†	17,0	18,6	16,4	15,2	19,3	13,5	20,1	24,4	18,3

Source : Enquête sur la population active

* On peut obtenir sur demande le rapport du travail indépendant total (comprenant les propriétaires d'entreprises constituées ou non en société) à l'emploi total.

** Comprend l'agriculture, la pêche et le piégeage, la foresterie et l'extraction minière.

† Les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.

Tableau 3 : Taux de travail indépendant* aux États-Unis

	1979			1989			1996		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	%								
Âge	9,8	13,2	5,5	10,3	13,3	6,9	10,5	13,0	7,6
16 à 19	1,2	1,8	0,6	1,2	1,7	0,7	1,3	1,9	0,8
20 à 24	3,3	4,6	1,8	2,9	3,8	1,8	3,1	3,8	2,3
25 à 34	8,2	10,7	5,0	7,7	9,5	5,7	7,2	8,2	6,0
35 à 44	13,1	17,3	7,8	12,4	15,9	8,4	11,6	14,5	8,4
45 à 54	14,1	18,6	8,0	15,0	19,1	10,2	14,4	17,9	10,5
55 à 64	15,5	20,1	8,7	17,8	22,7	11,6	18,0	22,4	12,8
65 et plus	25,1	31,4	15,0	25,9	34,0	14,7	29,1	37,0	18,2
Secteur d'activité									
Agriculture	44,2	50,9	21,5	42,0	45,7	29,3	42,5	42,2	43,8
Extraction minière	3,7	4,0	1,6	6,8	8,1	0,3	4,4	5,3	0,3
Fabrication	2,5	3,1	1,1	3,0	3,4	2,3	3,7	3,7	3,7
Construction	20,9	21,9	8,8	21,0	21,6	15,1	22,7	22,9	21,3
Transports et services publics	5,1	6,1	2,3	5,1	6,2	2,4	6,9	7,7	4,8
Commerce de gros	12,0	15,0	4,6	12,6	14,8	7,4	13,0	14,4	9,9
Commerce de détail	11,4	15,1	8,2	9,9	12,6	7,7	9,0	10,6	7,5
Finances, assurances et immobiliers	9,8	18,1	4,2	10,4	17,6	5,2	11,3	18,0	6,4
Services	10,5	17,3	6,4	11,8	17,6	8,3	11,2	16,4	8,2
Profession									
Gestion	2,6	29,7	19,4	17,3	22,5	9,9	17,8	22,9	11,7
Professions libérales et techniques	9,4	13,3	4,8	14,0	20,8	7,6	13,2	18,7	8,9
Travail de bureau	1,7	1,9	1,7	2,7	1,7	2,9	3,3	1,9	3,7
Ventes	15,5	19,5	11,3	16,7	23,2	10,8	15,9	21,7	10,7
Services	5,9	3,8	7,1	7,5	3,7	10,0	6,8	3,6	8,9
Secteurs primaire**	49,0	56,4	22,1	39,1	40,6	32,0	38,7	37,2	45,3
Transformation, usinage et fabrication	11,0	11,2	7,7	13,1	13,5	8,7	14,0	14,3	10,6
Opérateurs et manœuvres	3,8	4,4	2,2	3,4	3,7	2,5	3,7	4,1	2,5
Instruction									
Moins d'une 9 ^e année	9,2	11,9	5,0	8,9	10,8	6,1	8,4	10,1	5,7
Études secondaires partielles ou complètes	9,2	12,8	5,6	9,8	12,5	6,9	9,9	12,2	7,4
Études postsecondaires partielles ou diplôme (ou certificat)	8,4	11,0	5,1	9,4	12,5	6,1	9,6	11,8	7,4
Diplôme universitaire	13,6	18,0	5,6	13,4	17,2	8,3	13,4	17,1	9,0
Statut d'emploi									
Travailleurs à temps plein	9,8	13,1	4,5	10,1	13,0	5,9	9,8	12,5	6,0
Travailleurs à temps partiel†	9,9	14,3	7,9	11,3	15,6	9,2	13,2	16,4	11,6

Source : «Current Population Survey» de mars

* On peut obtenir sur demande le rapport du travail indépendant total (comprenant les propriétaires d'entreprises constituées ou non en société) à l'emploi total.

** Comprend l'agriculture, la pêche et le piégeage, la foresterie et l'extraction minière.

† Les personnes qui travaillent habituellement moins de 35 heures par semaine.

Sources des données et définitions

Les analystes de la croissance aux États-Unis associent souvent la récession de 1980 à celle, plus pénible, de 1982. Si le Canada a connu une «minirécession» en 1980, l'emploi a culminé en 1981, année que l'on retient souvent comme crête du cycle dans l'utilisation des données annuelles. Nous considérons la période de 1979 à 1989 comme un seul cycle économique de récession et d'expansion dans les deux pays, tout comme la période de 1989 à 1997.

Le taux de croissance de l'emploi a été plus élevé aux États-Unis. Il a en effet été de 10 % entre 1989 et 1997, contre 7 % au Canada. Mais la grande différence a été la contribution du travail indépendant à l'emploi, dont l'importance dépend de la définition utilisée. Au Canada, les propriétaires actifs (qu'ils aient des salariés ou non) d'entreprises constituées ou non en société sont considérés comme des **travailleurs indépendants**. Selon la définition américaine, seuls les propriétaires d'entreprises non constituées appartiennent à la catégorie des travailleurs indépendants, les propriétaires d'entreprises constituées étant assimilés à des salariés. L'une et l'autre de ces définitions sont utiles.

Pour toute la période, il est possible de tirer de l'Enquête sur la population active (EPA) à la fois une catégorie du travail indépendant (comprenant les propriétaires d'entreprises constituées ou non en société) et une catégorie du travail indépendant sans les propriétaires d'entreprises constituées. Aux États-Unis, les données proviennent de deux sources, à savoir le «Current Population Survey» (CPS) à périodicité mensuelle et le CPS supplémentaire de mars. Ce n'est que depuis 1989 que les États-Unis produisent une série officielle sur le travail indépendant comprenant les propriétaires d'entreprises constituées à l'aide des données du CPS mensuel. Pour examiner rétrospectivement l'ensemble du travail indépendant (comprenant les propriétaires d'entre-

prises constituées ou non) aux États-Unis en remontant jusqu'en 1979, nous recourons aux données du CPS supplémentaire sur le revenu de mars (au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions pas encore les données de 1997).

Si les données canadiennes et celles du CPS mensuel se reporte à la catégorie de travailleurs pour l'emploi principal exercé pendant la semaine d'interview, l'enquête supplémentaire de mars fait intervenir, quant à elle, l'emploi le plus longtemps exercé pendant l'année civile précédente. En théorie, le nombre de travailleurs indépendants selon les données de mars pourrait être supérieur ou inférieur à celui que font voir les moyennes mensuelles de l'année correspondante. Dans la pratique, les portraits sont semblables.

L'estimation du nombre d'emplois créés dans le cadre du travail indépendant selon le CPS mensuel dépend de la correction apportée ou non en vue de tenir compte des effets de la grande révision dont cette enquête a fait l'objet en janvier 1994². Les données non corrigées font accroître l'estimation de la progression du travail indépendant dans les années 90, puisque le CPS sous-estimait l'emploi, et notamment le travail indépendant, avant cette révision. Ainsi, si on utilise les données non corrigées, les différences sont moindres entre les États-Unis et le Canada. Les données sur la répartition estimative des emplois selon diverses caractéristiques devraient être similaires. (Il est probable que les données de l'enquête supplémentaire de mars aient été autant touchées, mais nous ne disposons pas de renseignements pouvant permettre d'établir des coefficients de correction dans leur cas.)

Note : Les données canadiennes ne tiennent pas compte du groupe de 15 ans afin d'être conformes à l'enquête américaine.

susceptibles d'accéder au travail indépendant que les hommes constituent la seule grande exception. L'écart entre hommes et femmes sur le plan du travail pour propre compte a récemment diminué, du moins au Canada.

La tendance au travail indépendant a augmenté d'une manière plutôt appréciable avec l'âge dans les deux pays, sauf pour les très jeunes (de 16 à 19 ans) au Canada. Le taux de travail indépendant chez les 55 à 64 ans était plus de deux fois supérieur à celui des 25 à 34 ans, mais les travailleurs indépendants étaient concentrés parmi les 35 à 44 ans, qui forment le plus grand groupe de travailleurs.

Le Canada en avance sur les États-Unis

La différence la plus frappante entre le Canada et les États-Unis dans les années 90 réside dans les taux de création d'emplois engendrés par le travail indépendant. Comme la croissance de l'emploi a été infime ou nulle aux États-Unis selon les mesures employées, aussi nous attacherons-nous aux variations appréciables de la répartition du travail indépendant. Antérieurement à la révision du CPS, les données américaines sous-estimaient l'emploi chez les femmes. Il importe donc de considérer séparément les variations pour les hommes et les femmes. On peut s'attendre à ce que les effets de cette révision sur les autres caractéristiques soient moindres.

Le travail indépendant a donné lieu à une plus grande proportion d'emplois au Canada qu'aux États-Unis dans les années 90, contrairement aux années 80.

Dans les deux pays, la proportion d'emplois à temps plein pour propre compte a diminué chez les deux sexes au cours des années 90. (Les emplois à temps partiel étaient sous-estimés dans le CPS mensuel avant la révision.) Pendant les années 80, les États-Unis ont vu légèrement décroître le pourcentage d'«emplois indépendants» à temps plein, alors que cette proportion ne bougeait pas au Canada.

Au Canada, 42 % des emplois créés par le travail indépendant se trouvaient dans les services en 1997, contre 34 % en 1989. Pendant la période, environ 40 % de la création nette d'emplois indépendants au Canada a eu lieu dans des secteurs de services de rémunération supérieure, comme les services aux entreprises (services informatiques, consultation en gestion, etc.) et les services d'enseignement et de santé, avec des taux respectifs de 28 % et de 12 %. Le reste des nouveaux emplois dans le secteur tertiaire (qui représente 20 % de toute la création d'emplois dans le cadre du travail indépendant) a été créé en grande partie dans les secteurs de rémunération inférieure, soit les services personnels et les services d'hébergement et de restauration. À l'opposé, les États-Unis n'ont constaté que peu de différences dans les emplois créés par le travail indépendant de l'industrie tertiaire (laquelle comptait pour 38 % de tout le travail indépendant en 1996). Ajoutons que la répartition de tels emplois dans les services n'a pas évolué outre mesure. Le pourcentage de ces emplois dans le commerce de détail (qui, aux États-Unis, comprend les établissements de restauration et les débits de boissons), par exemple, a légèrement diminué chez les deux sexes, alors qu'on relevait ailleurs de modestes augmentations. Contrairement à ce qui s'est passé dans les années 90, la part du travail indépendant dans les services s'est accrue dans les deux pays pendant les années 80, passant de 31 % à 37 % aux États-Unis et de 28 % à 34 % au Canada.

L'industrie des biens non agricole a joué un rôle relativement modéré aux États-Unis pendant les années 90. La part du travail indépendant dans cette industrie a peu augmenté au cours de ces années, tandis qu'elle grimpeait de 3 points au Canada. De plus, l'industrie de la production des biens a joué un rôle quand même important sur ce plan au Canada pendant les années 80.

Les systèmes de classification pris en compte, les tendances récentes des caractéristiques professionnelles sont tout de même très divergentes dans les deux pays. Aux États-Unis⁶, durant les années 90, le pourcentage de travailleurs indépendants s'est accru en gestion et a légèrement décliné dans la vente. Au Canada, la proportion de travailleurs indépendants a augmenté dans les professions libérales et techniques, passant respectivement de 13 % à 17 %, et diminué en gestion, passant de 13 % à 11 %. Si la part des professions du secteur tertiaire dans le travail indépendant n'a guère évolué, ces mêmes professions ont toutefois figuré pour 17 % dans la création d'emplois pour propre compte au Canada.

La proportion des emplois à propre compte (et, partant, de l'ensemble des emplois) occupés par des travailleurs très instruits s'est élevée au Canada et aux États-Unis pendant les années 90, et ce, en grande partie parce que les gens qui ont fait peu d'études étaient de moins en moins nombreux dans les deux pays. En contrepartie, le nombre de gens jouissant d'une instruction supérieure a augmenté. Le taux de travail indépendant, qui constitue peut-être un meilleur indicateur des différences entre les groupes, a progressé à tous les niveaux d'instruction au Canada. En revanche, il a légèrement diminué chez les décrocheurs de l'école secondaire et n'a quasiment pas bougé dans les autres groupes aux États-Unis. Dans les années 80, il s'est accru à tous les niveaux d'instruction au Canada, mais seulement dans le groupe des diplômés de l'école secondaire et des travailleurs ayant fait des études postsecondaires incomplètes aux États-Unis.

Au Canada comme aux États-Unis, la tendance générale au travail indépendant s'observe dans tous les groupes d'âge pendant les années 90. Le taux de travail indépendant s'est élevé au Canada (particulièrement parmi les plus de 55 ans), mais a relativement peu évolué aux États-Unis de 1989 à 1996 dans la plupart des groupes d'âge. Pendant les années 80, seuls les groupes d'âge intermédiaire et élevé ont vu leur taux de travail indépendant accroître dans les deux pays.

Au Canada, le rapport approximatif entre le revenu des travailleurs indépendants sans salariés et celui du salariat demeurait autour de 70 % durant les années 90. Le revenu des employeurs indépendants a diminué par rapport au revenu du salariat⁷.

Examen

Bien que les économies canadienne et américaine sont étroitement liées, leurs marchés du travail respectifs ont divergé à plusieurs égards pendant les années 90. Sur le plan du chômage, le fossé s'est creusé (le chômage étant moins fréquent aux États-Unis) et des problèmes de pauvreté et d'inégalité des revenus se sont plus posés aux États-Unis qu'au Canada. Aux États-Unis, il s'est surtout créé des emplois rémunérés à temps plein; au Canada l'emploi a le plus augmenté dans le travail indépendant et dans le travail rémunéré à temps partiel.

Même si l'on tient compte des différences dans la définition officielle du travail indépendant et de la révision dont le CPS américain a fait l'objet en 1994, les taux de travail indépendant ont été plus élevés au Canada pendant un certain temps, et cette divergence s'est accentuée pendant les années 90. Il est plus probable que le travail indépendant ait été à temps plein au Canada, ce qui comprend bon nombre de nouveaux emplois dans les secteurs des services aux entreprises et des services de santé et d'enseignement où la rémunération est relativement supérieure. Les emplois aux États-Unis étaient plus susceptibles de se créer en gestion et en administration et, au Canada, dans le secteur professionnel et technique ou dans la vente et les services.

Pourquoi la création d'emplois a-t-elle été concentrée dans le travail indépendant au Canada, alors que les emplois rémunérés se multipliaient aux États-Unis? Les différences de conjoncture économique en sont peut-être une explication. Si le chômage et l'emploi rémunéré accusent une grande variation cyclique par rapport à la population, en revanche, le taux de travail indépendant varie relativement peu (Lin, Picot et Yates, 1999). Ainsi, on constate seulement un lien très ténu (et un rapport négatif) entre l'évolution de la situation économique et ce taux au Canada. Une analyse fondée sur les données fiscales livre des données semblables, tout comme celle des entrées et des sorties dans le secteur du travail indépendant. Si les principes selon lesquels les travailleurs sont «poussés» et attirés vers le travail indépendant entrent en jeu, les résultats font voir que le nombre de travailleurs «poussés» n'augmente pas beaucoup en période de récession. Il est donc aussi peu probable que la croissance économique qui a ralenti au Canada dans les années 90 soit un facteur d'explication de la progression bien plus rapide du travail indépendant. Il se pourrait toutefois que des

périodes prolongées de croissance lente (plutôt que de récession) viennent favoriser l'accession au travail indépendant.

D'autres facteurs peuvent influencer sur l'importance du travail indépendant dans les deux pays : évolution technologique qui vient abaisser les charges d'exploitation et enrichir les perspectives de production qui s'offrent à la petite entreprise, et plus particulièrement aux entreprises à domicile; recours accru à la sous-traitance par les employeurs; préférences chez les travailleurs américains pour l'emploi rémunéré au travail indépendant (dont les avantages des services de santé); différences de taux d'immigration et éléments d'incitation au travail indépendant pour les immigrants; différences de taux d'intérêt influant sur le financement des petites entreprises; changements d'impôt sur le revenu des particuliers et de charges sociales et stimulation de l'esprit d'entreprise. Sans un complément d'analyse, il sera cependant difficile de voir pourquoi au moins les deux premiers facteurs joueraient un rôle plus marquant au Canada qu'aux États-Unis, compte tenu des similitudes de leurs conditions économiques et démographiques.

Perspective

■ Notes

- 1 Pour un examen des facteurs déterminants et des conséquences du travail indépendant, voir Blanchflower et Oswald (1998).
- 2 Dans une annexe statistique, que l'on peut obtenir sur demand, on trouvera des indications détaillées sur les différences de définition, de sources de données et de modes de correction. Se reporter à Polivka et Miller (1998) pour se renseigner sur les méthodes de correction des estimations du CPS mensuel en fonction de la révision de cette enquête.
- 3 Si le travail indépendant continue à croître largement au Canada en 1998, l'emploi rémunéré a augmenté encore plus rapidement, laissant à 58 % la part du travail pour propre compte dans la progression de l'emploi total entre 1989 et 1998.
- 4 En raison de la disponibilité des données, nous nous trouverons à comparer celles de 1996 pour les États-Unis à celles de 1997 pour le Canada. Les différences sont significatives à 90 %, sauf avis contraire. On peut obtenir sur demande les erreurs types approximatives des données américaines apparaissant dans le tableau 3 (qui sont calculées à l'aide des techniques de fonction des variances généralisées). On peut aussi obtenir les erreurs types estimées pour les données canadiennes du tableau 2.

5 Dans une étude, on a examiné les tendances du travail indépendant à l'aide des données du CPS supplémentaire de mars pour la période de 1974 à 1990 (Devine, 1994). On a constaté une plus grande progression chez les femmes que chez les hommes dans le secteur non agricole. (De 1979 à 1989, la proportion de travailleurs établis à leur compte a progressé un peu plus dans les secteurs non agricoles [de 9,8 % à 10,3 %] que dans l'ensemble des secteurs [de 8,6 % à 9,4 %].) On a aussi comparé les caractéristiques des travailleuses indépendantes à celles des salariées et des hommes établis à leur compte.

6 Les changements dans les classifications des professions du CPS empêchent d'évaluer l'évolution de la composition professionnelle pendant les années 80.

7 On peut obtenir sur demande les données correspondant à celles des tableaux 2 et 3 pour le travail indépendant excluant les entreprises constituées en société. Les données américaines sont fondées sur les moyennes mensuelles du CPS.

■ Documents consultés

BLANCHFLOWER, D.G. et A.J. OSWALD. «What Makes an Entrepreneur?», *Journal of Labor Economics*, vol. 16, n° 1, janvier 1998, p. 26-60.

DEVINE, T.J. «Characteristics of self-employed women in the United States», *Monthly Labor Review*, vol 117, n° 3, mars 1994, p. 20-34.

LIN, Z., G. PICOT et J. YATES. *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*, n° 11F0019MPF, n° 134 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1999.

MANSER, M.E. et G. PICOT. «Job Creation in Canada and the United States: What Do We Know and Where Are the Data Gaps?», document présenté aux Rencontres de Voorburg sur la statistique du secteur des services, Copenhague, Danemark, septembre 1997.

POLIVKA, A.E. et M.S. MILLER. «The CPS After the Redesign: Refocusing the Economic Lens», *Labor Statistics Measurement Issues*, publié par J. Haltiwanger, M.E. Manser et R. Topel, Studies in Income and Wealth, vol. 60, University of Chicago Press, Chicago, 1998.

REARDON, E. «Self-employment in Canada and the United States», Bureau of Labor Statistics, Washington, 1997, document inédit.

SCHUETZE, H.J. «Taxes, economic conditions and the recent trends in male self-employment: A Canada-U.S. comparison», Department of Economics, McMaster University, Hamilton. Document présenté lors de la rencontre de 1998 de l'Association canadienne d'économie à l'Université d'Ottawa, 1998.

Numéros déjà parus : *il vous manque un numéro?*

Ne craignez rien! Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**. Voici les études publiées dans ces numéros :

Été 1999 Flexibilité du revenu d'emploi · Retraite ultérieure · Épargne-retraite · Heures de travail · Alfabétisation et emploi

Printemps 1999 Déciles de revenu · Saisonnalité · Obtention d'un emploi · Prêts étudiants · Services de sécurité

Hiver 1998 Jeux de hasard · Inégalités des revenus · Revenu de retraite · Stabilité de l'emploi · Taux de syndicalisation · Index : 1989 à 1998

Automne 1998 Travail par postes · Taux d'activité · Recherche d'emploi · Retraite · Entreprises à domicile

Pour plus d'information, communiquez avec **Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

L'emploi et le revenu en perspective

La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu.